

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28/10/2021

120 personnes mises à l'abri à Paris ce 28 octobre

Les services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ont procédé les 27 et 28 octobre à la mise à l'abri de 248 personnes à Paris. Ces deux opérations sont les 24^{ème} et 25^{ème} depuis le début de l'année. Toutes les personnes prises en charge lors de ces opérations se voient proposer un hébergement.

120 personnes, toutes en famille, ont été prises en charge ce 28 octobre à Paris. Elles s'ajoutent aux 128 personnes mises à l'abri la veille. Toutes ces personnes bénéficient d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif avant d'être ré-orientées vers des hébergements adaptés à leur situation.

A leur arrivée dans la structure, il est proposé aux personnes de réaliser un test de dépistage antigénique de la COVID-19. En cas de test positif, il leur est proposé une orientation vers un centre réservé aux personnes testées positives dont l'état de santé ne requiert pas d'hospitalisation.

Depuis le début de l'année, se sont ainsi 6625 personnes qui ont été mises à l'abri dans le cadre d'opérations régulièrement conduites par les services de l'Etat.

La mobilisation de l'Etat pour accompagner les personnes les plus précaires est permanente. En Île-de-France, chaque nuit, ce sont plus de 155 000 personnes en situation de précarité qui sont prises en charge au titre de l'hébergement.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15